



Directeur de Publication : Dominique BERNER
Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0614 S 05500
UD – UL – SYNDICATS- ISSN °0241 – 9505

N°293
Avril 2010

Prix : 0,15 €

DEPOSE LE 06/05/2010

**PARTOUT, ON LUTTE,
ON REVENDIQUE !**



SOMMAIRE

- ✓ Le 1^{er} mai et les suites
- ✓ Congrès UL Dole
- ✓ Sites internet
- ✓ ACTU Retraite
- ✓ Luttés - Elections
- ✓ Nos stages - Artisanat
- ✓ CE de l'UD
- ✓ Journées d'étude
- ✓ La page d'Indecosa-CGT
- ✓ Kankoihouki

Le 1er mai et les suites

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appelaient les salarié(e)s du privé et du public, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi, à réussir un grand 1er mai en manifestant nombreux pour exiger : la priorité à l'emploi, l'amélioration des salaires et du pouvoir d'achat, des garanties pour l'avenir des retraites.

L'objectif d'une bonne mobilisation pour ce 1^{er} mai était de donner du poids à ces revendications sur l'emploi et le pouvoir d'achat avant le prochain Sommet social et à s'opposer à un passage en force gouvernemental qui semble se dessiner sur le dossier des retraites.

Avec 800 manifestants à Dole et 800 à Lons, ainsi que 50 à Champagnole pour la commémoration à la stèle du Mont Rivel, nous pouvons dire que cette mobilisation a été réussie. En effet c'est le double de la participation d'un 1^{er} mai habituel. C'est la preuve que la population en général, les salariés et retraités en particulier font le choix de se mobiliser. Beaucoup de manifestants venaient pour dire « Non à la casse des retraites », « Oui, à une retraite décente pour tous ! »



Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA décident de poursuivre leur démarche unitaire et leur mobilisation sur ces revendications pour interpeller les pouvoirs publics et le patronat. Ces mobilisations doivent s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi, elles vont se retrouver le 6 mai 2010 pour décider des suites à donner. La CGT sera porteuse d'une volonté d'action, pour maintenir la mobilisation et faire pression sur le gouvernement dans le dossier des retraites.

Congrès UL Dole



80 militants représentant les sections et syndicats du secteur de l'UL de Dole se sont réunis le 22 avril à la salle des Fêtes de Damparis. L'occasion de faire le point sur les événements passés depuis le précédent congrès de 2006, et sur l'avenir, avec notamment les luttes en cours sur le bassin d'emploi, et le dossier des Retraites.

Une nouvelle Commission Exécutive a été élue, avec un bureau de 6 membres : Marie-France SEIGNEZ (trésorière), Gilles MINEBO, Guy GIRAUDO, Hervé GUYON, Florence TETAERT et Pascal SEBELON a été réélu secrétaire général.

Retraites : le site CGT



Pour être bien informé, pour voir les vidéos, les revendications de la CGT :

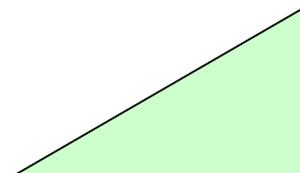
www.retraites-cgt.fr

et toujours le site de l'UD CGT du Jura, pour les infos, les communiqués, les photos, télécharger nos tracts, etc.



www.cgtjura.fr

ACTU Retraite



info ou intox ?

Le système de retraite français serait trop complexe et manquerait de lisibilité, ce qui serait à l'origine de la perte de confiance... Le niveau de pension a baissé de manière très significative du fait notamment de l'indexation des pensions sur les prix, et les droits en cours de constitution des futurs retraités se réduisent comme peau de chagrin. L'instauration, avec la loi Fillon, de rendez-vous tous les 4 ans génère une forme de précarisation légale des droits, puisque chaque rendez-vous se traduit par un durcissement des conditions nécessaires à la constitution d'une retraite à taux plein. De ce fait, la lisibilité, quant à l'âge auquel il sera possible de partir et au revenu qui y sera attaché, ne cesse de se réduire.

Ce sont bien ces deux éléments conjugués, dégradation des pensions et dégradation des droits en cours de constitution qui sont à l'origine de la perte de confiance massive dans le système, telle que l'attestent les dernières enquêtes. On peut en effet constater que cette évolution de l'appréciation des salariés, notamment des plus jeunes, est étroitement corrélée à la mise en œuvre des réformes. La réforme de 2010, telle qu'elle semble se profiler, ne risque pas d'améliorer la situation, bien au contraire.

Le seul moyen de restaurer la confiance, condition indispensable au maintien et au développement de la répartition solidaire, est de garantir à chacun des droits et des garanties qui soient au niveau attendu par la grande majorité des salariés.

Retraites, tout se joue maintenant !

Augmentation des conflits sociaux sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, sentiment d'injustice sociale très profond, c'est dans ce contexte qu'intervient le début des grandes manœuvres sur le dossier « retraite », avec les réunions bilatérales successives entre les acteurs sociaux et le ministre du Travail M.Woerth le 12 avril et la présentation du rapport du COR le 14 avril au soir. En travaillant la cohérence et les convergences revendicatives sur Salaires - Emploi - Retraites, la CGT mène campagne pour donner ses repères et faire connaître ses propositions. C'est une exigence sociale pour sortir de la crise.

La CGT a anticipé la campagne de désinformation de la part du gouvernement et du patronat par le dispositif de formation et de journées d'étude de ses militants sur la retraite, qui doit être déployé dans les entreprises.

En décidant d'armer le plus grand nombre de militants, la CGT fait le choix d'anticiper le travail sur les contenus revendicatifs à partir de ses analyses et de ses propositions. La CGT s'inscrit dans un processus de construction de débats, d'initiatives et d'actions à partir de son identité.

Pour la CGT, les salariés et les militants ont leur mot à dire pour porter la question sur la place publique.

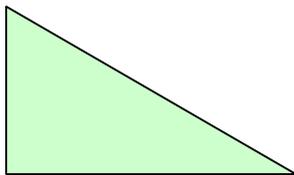
C'est pour cela que la CGT axe sa campagne revendicative au plus près du lieu de travail ou de vie, à partir des réalités et du vécu des salariés.

Il faudra se mobiliser tous ensemble, jeunes et retraités, du privé comme du public, car contrairement à ce que font passer les politiques, ce chapitre du dossier des retraites n'est pas écrit.

Alors écrivons-le résolument à l'offensive dans les temps forts interprofessionnels à partir de notre démarche unitaire.



Luttes



SNCF :

Les médias et la Direction de la SNCF avaient tout fait pour minimiser le conflit débuté le 7 avril. Cela n'a pas empêché la CGT de porter nos exigences d'un service public de transport voyageurs et marchandises. A Dole, les conducteurs et contrôleurs ont obtenu la mise en place d'un calendrier de négociation sur les emplois et les réorganisations. Il a fallu 14 jours de grève pour obliger la Direction à négocier. Vous pouvez soutenir les grévistes en adressant vos dons à l'UD CGT du Jura, en précisant "solidarité SNCF".



La Poste Lons :

95 % des facteurs et agents de la distribution au centre de tri de Lons ont suivi 6 jours de grève, pour obtenir une belle victoire, avec la satisfaction de la grande majorité de leurs revendications. Il a été obtenu notamment des repos compensateurs supplémentaires, l'amélioration des conditions de travail, l'amélioration des dispositifs pour se rendre sur le nouveau site de tri du courrier qui se trouve désormais à l'extrémité de la zone de Perrigny.

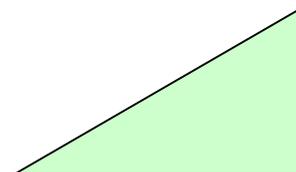


Cimenteries HOLCIM – Rochefort Sur Nenon :

Plus de 50 salariés de la cimenteries, qui en compte 80, ont fait grève le 21 avril, dans le cadre des négociations salariales où la direction ne proposait que 0,7 % d'augmentation.



Elections

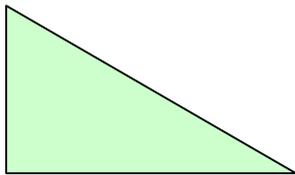


MSA :

Début Janvier 2010, les salariés de l'agriculture (en même temps que les agriculteurs) étaient appelés à élire leur délégués cantonaux qui devront à leur tour élire le conseil d'administration début Mars. La MSA est le seul organisme social où les salariés élisent encore leurs administrateurs, mais pour combien de temps encore ?

En gagnant 8 sièges par rapport à 2005 La CGT obtient 26 élus cantonaux à la MSA. Elle est la 3ème organisation en siège après l'UNSA (41 sièges) et la CGC (31), Elle est la 2ème organisation en voix UNSA: 703, CGT: 613, CGC: 506, CFTD: 112 La CGT est la seule organisation syndicale parmi les salariés à observer une progression en voix par rapport au scrutin de 2005.

Merci aux 102 candidats qui ont permis que de nombreux salariés puissent voter pour la CGT. Merci également aux militants qui se sont dépensés sans compter pour préparer ce scrutin.



Nos stages

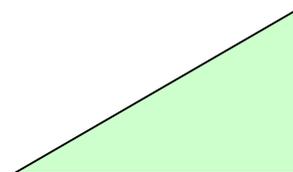
Formation syndicale Niveau 2 – 2^{ème} semaine :

Ce stage s'est tenu à Tavaux fin avril, avec 9 militants. Ce stage, réservé aux militants ayant déjà suivi la formation syndicale de niveau 1 et la première semaine du niveau 2, permet d'approfondir ses connaissances en matière de services publics, de fonctionnement des collectivités territoriales et de l'Etat, et de l'international.

Le stage était animé par Hubert Cedot, Dominique Berner et Michel Faivre-Picon.



Artisanat



En 2001, tous les syndicats signaient avec le syndicat patronal UPA (Union Professionnelle de l'Artisanat), un accord national afin de développer le dialogue social dans ce secteur qui emploie en France environ 2 millions de salariés, soit environ 7000 salariés dans le Jura. Le MEDEF s'est opposé pendant des années à cet accord, il n'a pas réussi, et l'accord est désormais, enfin, applicable depuis fin 2009. La CGT engage donc une réflexion pour mettre en place concrètement dans chaque département des accords avec le patronat de l'Artisanat.

Les salariés de l'artisanat travaillent dans les entreprises de moins de 20 salariés, très souvent même moins de 10 salariés, ils n'ont donc quasiment pas la possibilité d'avoir des délégués du personnel, ni un comité d'entreprise, ne font pratiquement pas de formation, ne négocient pas leurs salaires, etc.

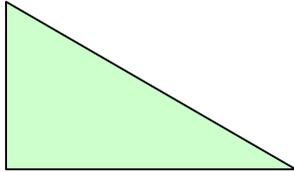
L'accord signé avec l'UPA permet des avancées sur ces points. La CGT a des idées qu'elle entend mettre en avant.

Ce serait par exemple l'occasion de mettre en place des comités interentreprises, ou de plans de formation, mais aussi des améliorations de salaires, la reconnaissance des diplômes et des qualifications, etc.

Dans l'immédiat, l'UD CGT du Jura, souhaite rencontrer et discuter avec des salariés de l'Artisanat pour connaître leurs revendications, leurs souhaits.

Si vous êtes intéressé, ou si vous connaissez des salariés qui travaillent chez un artisan *, contactez l'UD.

** (un artisan est un employeur qui est inscrit à la Chambre des Métiers).*



Commission Exécutive de l'UD

CE UD du 20 avril 2010.

1) – ACTUALITE

Après une introduction présentée par Raphaëlle Manière, les militants présents ont pu débattre de l'actualité, notamment après la journée d'action du 23 mars 2010 qui a été réussie, montrant les potentialités de mobilisation. Le 1^{er} mai est en ligne de mire. Il a été pointé l'importance de réussir une forte mobilisation ce 1^{er} mai, afin de peser sur le futur projet de loi sur les retraites.

Le dossier des retraites n'est pas bouclé. Rien n'est joué d'avance. Le gouvernement n'est pas si sûr de lui qu'il pourrait le laisser croire. Nous avons la capacité de mobiliser et de faire échec aux mauvais coups. La CE a rappelé l'importance d'avoir des militants formés et informés, afin que partout nous soyons en capacité de répondre aux questions des salariés. D'où la nécessité de suivre les formations "Retraite" proposées par l'UD ou les UL, ou par certaines fédérations.

Il faut dans chaque UL au moins une journée ou demi-journée de formation sur le dossier "retraite".

L'UD a sorti à 3000 exemplaires, le journal trimestriel " Action syndicale dans le Jura", envoyé par la Poste à tous nos syndiqués. C'est un journal qui est destiné à être diffusé comme un tract dans toutes les entreprises et établissements, publics et privés. Il a été rappelé la possibilité pour l'UD ou les UL de faire les tirages pour tous les syndicats qui le souhaitent. Ce journal permet de lancer le débat, et aide à comprendre les positions de la CGT.

Luttes : il a été constaté un fort regain des luttes dans les entreprises, sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail...

Il a été décidé la diffusion d'un tract Jura pour le 1^{er} mai, qui sera en ligne sur notre site, et d'un tract à diffuser devant les agences "Pole Emploi" pour alerter les salariés de l'agence et les chômeurs, de la situation catastrophique actuelle.



La CE de l'UD a lancé un appel à nos syndicats pour aider financièrement les grévistes de la SNCF qui en subi des pertes de salaires importantes suite à 14 jours de grève.

2)– Accords.

L'UD a validé la signature par la CGT de 2 accords :

- accord national sur le harcèlement et la souffrance au travail,
- accord départemental pour la fermeture de tous les établissements et commerces qui vendent du pain, au moins un jour par semaine.

3)-Congrès de l'UD.

La CE de l'UD a officiellement arrêté la date du congrès de l'UD les 4 et 5 novembre 2010 à Montmorot, et a préparé les modalités d'organisation du Congrès.

4)– Tombola UD.

Les billets de notre tombola annuelle seront envoyés début septembre dans les syndicats, le tirage de la tombola se fera pendant le congrès de l'UD. Il n'y aura pas de fête de l'UD.

Journée d'étude

Santé au travail / Risques psycho-sociaux

27 mai 2010 à LONS – UD de 9H 00 à 16H30

L'objectif de cette journée d'étude est :

- de sensibiliser et informer les militants et les élus des CHS-CT, sur les droits et les possibilités d'actions lors des restructurations, afin de les empêcher ou d'en limiter les conséquences. Le CHS-CT a des possibilités lors des plans sociaux ou des réorganisations d'entreprise ou de services pour lutter contre la modification ou l'aggravation des conditions de travail, etc.
- d'autre part après une restructuration, aider les militants et les élus des CHS-CT à faire face aux conséquences, d'un plan social ou d'une restructuration, notamment aux risques psycho-sociaux, augmentation de la charge de travail, stress, ...

La journée sera animée par le cabinet SECAFI.

Les repas seront pris en charge par l'UD.

En cas de pertes de salaires, celles-ci sont à la charge de chaque syndicat, ou du Comité d'Entreprise sur le budget de fonctionnement. En cas de difficultés pour les pertes de salaires contacter l'UD, nous trouverons une solution. Il est possible aussi de venir sur des heures de délégation, en veillant à ce qu'il en reste suffisamment pour mener l'activité syndicale habituelle.

Vous pouvez faire des départs groupés pour les camarades de Dole et St Claude : Rendez vous pour les camarades intéressés à 8 H le matin devant ces deux UL.



Journée d'étude CRAM

Thème : les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)

Vendredi 18 juin 2010 de 8 H 30 à 13 H 00 à LONS - UD

Cette journée d'étude sera animée par un formateur de la CRAM, le repas pourra être pris sur place, et sera pris en charge par l'UD.

Les TMS, c'est près de 40 % des maladies professionnelles déclarées : coudes, épaules, mains, poignets, etc ... Ces maladies touchent tous les métiers, principalement les salariés effectuant des gestes répétitifs : opérateurs, manutentionnaires, employés de bureau, caissières, etc ...

Ces affections sont pourtant très peu reconnues en maladies professionnelles.

Comment les faire reconnaître ?

Comment faire pour éviter ces maladies professionnelles ?

Comment détecter les postes à risques ?

Quelles préventions ?

Cette journée d'étude s'adresse à tous les militants intéressés, du secteur public et du secteur privé.

**Pour ces 2 journées : Inscrivez-vous à l'UD,
par courriel à ud39@cgt.fr ou en téléphonant au 03.84.24.43.65**



La page d'INDECOSA-CGT

LE SURENDETTEMENT DES MENAGES ET LE CREDIT

Les députés vont se prononcer sur un projet de loi tendant à prévenir le surendettement des ménages. Ce projet avait pour but initialement d'interdire aux établissements financiers de proposer aux particuliers des crédits permanents non amortissables. Très rapidement, cédant aux lamentations du système, le Gouvernement se contenterait d'obliger le prêteur à procéder tous les ans à une vérification du fichier des impayés de la BDF, et à procéder tous les 3 ans à une étude de la solvabilité du client détenteur d'un crédit permanent. Mais pourquoi les établissements financiers sont tellement accrochés à ce crédit permanent qu'elles appellent indifféremment crédit revolving, réserve d'argent, crédit renouvelable etc. ?

Le taux effectif global de ce type de prêt varie de 13% à plus de 20%, la plupart se situent autour de 19%, auquel s'ajoutent les cotisations d'assurance facultative soit environ 3% par personne assurée. Il est souvent proposé en plus une carte de crédit aux fonctionnalités variables dont le prix va de 20 € à 50 €/an. Il est possible que l'on vous facture en plus des frais d'utilisation, de mise à disposition des fonds suivant le fonctionnement et l'imagination des organismes prêteurs.

Ce type de crédit consiste à la mise à disposition d'un montant plafond dans lequel il est possible à l'emprunteur de tirer des fonds selon ses besoins. Au fur et à mesure du paiement des échéances il reconstitue son droit à tirage, si bien que ce crédit ne se rembourse jamais si on ne s'interdit pas d'effectuer de nouveaux tirages. Il faut savoir que toutes les banques, nombre d'établissements financiers spécialisés, grandes surfaces de vente de tous les biens de consommation « grands publics » vont assaillir les clients potentiels de propositions plus ou moins mirobolantes où il sera plus question du montant des échéances que du coût réel du crédit ou encore de la capacité de remboursement du contractant.

Que faire si malgré tout vous avez cédé et que vous vous trouvez avec ce type de crédit ? Vous venez de souscrire, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 7 ou 14 jours suivant si vous avez contracté dans une agence ou si vous avez contracté à distance. Vous détenez ce crédit, l'avance est conséquente et vous voulez en finir avec ce produit, demandez à ce que l'on vous consente un prêt amortissable au taux du marché, au besoin faites jouer la concurrence. Si vous avez souscrit des crédits et que vous ne pouvez plus payer, adressez vous soit à une association de consommateurs, soit à une assistante sociale dans les cas graves, pour aboutir au dépôt d'un dossier de surendettement à la Banque de France.

Dans tous les cas et dans la mesure du possible dirigez vous toujours vers un crédit amortissable et affecté, toujours meilleur marché, mieux étudié et adapté à vos conditions de remboursement. Votre association de consommateurs INDECOSA CGT est à votre service.



Vous pouvez contacter les militants qui animent l'association Indecosa-CGT Jura en appelant les permanences :

- Lons : à l'UL CGT, le mardi de 17 H à 19 H – Tel : 03.84.24.17.18

- Champagnole: à l'UL CGT le vendredi de 16 H à 18 H. – Tel : 03.84.52.49.03



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
4 au 6 mai 2010	Formation "Vie syndicale"	Lons ou Dole	Les militants intéressés	<i>Formation permettant d'aider à l'organisation d'un syndicat tenue d'une AG, réunion, communication, trésorerie, etc.</i>
27 mai 2010	Journée d'étude sur les risques psycho-sociaux	Lons	Les militants intéressés	<i>Animée par le cabinet Secafi et la CGT, une journée pour mieux connaître les outils pour lutter contre les risques psycho-sociaux</i>
31 mai au 4 juin 2010	Formation des élus des C.E.	Selon les inscrits	Les élus des comités d'entreprise	<i>Connaître les rôles et les droits des élus CE</i>
4 juin 2010	Demi-journée d'étude Retraite	UL de LONS De 8H30 à 12H30	Les militants intéressés	<i>Formation et débats sur le dossier retraites, animés par André Lany.</i>
18 juin 2010	Journée d'étude CRAM	LONS	Tous les militants intéressés	<i>La prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)</i>
1 ^{er} juillet 2010	Journée d'étude régionale sur la Formation professionnelle	UL de BESANCON	Tous les militants intéressés	<i>Connaître la nouvelle loi Formation Professionnelle qui vient d'être votée.</i>
30 et 31 août 2010	Journées d'étude de l'UD	LONS	Tous les militants intéressés	<i>Les journées d'étude de fin d'été : actualité sociale, les retraites, la rentrée sociale...</i>
12 et 13 octobre 2010	Formation Egalité Femmes/Hommes	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaitre les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes</i>
18 octobre 2010	Journée d'étude CRAM	LONS	Tous les militants intéressés	<i>La prévention des risques professionnels. Thème: la souffrance au travail.</i>
4 et 5 novembre 2010	Congrès de l'UD du Jura	Montmorot Salle des Fêtes	Tous les militants mandatés	